

Comment se déroulent les discussions à Rome

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 10 novembre 2009



Ceux qui ont écouté lundi l'émission de Philippe Maxence, rédacteur en chef de *l'Homme Nouveau*, sur [Radio Courtoisie](#), auront pu en savoir un peu plus sur l'organisation des discussions entre Rome et la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

Lors de ce que le journaliste appelle le rendez-vous du « Club des hommes en noir », les auditeurs ont pu entendre une cohorte d'abbés : l'abbé Grégoire Celier de la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Chanut, prêtre diocésain, délégué à l'application du motu proprio dans son diocèse, l'abbé Guillaume de Tanoüarn de l'Institut du Bon Pasteur, l'abbé Claude Barthe, vaticaniste bien connu. Seul laïc présent, sous le prétexte étonnant qu'il est habillé aussi en noir : Daniel Hamiche, qui a parlé de son côté du retour à l'Église de certains anglicans.

Dans sa présentation de la commission FSSPX, l'abbé Celier a expliqué que celle-ci pouvait dans l'avenir changer de membres, en fonction des spécialités de chacun. Il a précisé qu'une sous-commission appuyait cette première commission et que des « experts » étaient également là pour pouvoir répondre aux demandes et questions des membres intervenant à Rome. On le voit donc les choses sont prises au sérieux du côté d'Écône et l'organisation est bien prévue.

L'abbé Celier, en réponse à une auditrice, a également précisé que les échanges ne se faisaient pas en latin et que même si l'ensemble des intervenants, romains ou

de la Fraternité, comprenaient le français et l'italien, les interventions bénéficiaient de traductions simultanées, certains des experts présents ne maîtrisant pas assez ces deux langues.

Deux petits amusants : l'abbé Celier a précisé que la délégation de la Fraternité Saint-Pie X était logée à la Maison Sainte-Marthe, lieu où ont résidé les cardinaux pour le conclave. Les autels de cette maison étant pris pour les messes, celles des membres de la Fraternité ont été célébrées en la Basilique Saint-Pierre. L'autre anecdote a été rapportée par l'abbé Barthe qui a expliqué que les discussions étaient filmées, certainement pour que le pape puisse les voir.

Dans le même ordre d'idées, l'abbé Barthe analyse que ces discussions concernant Vatican II montrent que celui-ci n'est plus un dogme de foi et que d'ici quelques années la fonction magistérielle pourra reprendre toute sa vigueur. De la même manière, il estime qu'un accord entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X sera trouvé.